

Questionnaire d'évaluation :

Établi sur la base de 70 questions suivant un référentiel propre, ce questionnaire doit permettre à l'entreprise d'effectuer une pré-évaluation de sa fonction métrologie par rapport aux référentiels normalisés : ISO 9001, NF X 07-010, ISO 14001, ISO 17025. Afin de favoriser l'efficacité de la démarche, il est nécessaire que les entreprises aient pris connaissance du questionnaire préalablement, en ligne ou par courrier.

**Préévaluez
votre fonction métrologie**

Phase 1

Le séminaire de lancement :

Il a pour but d'expliquer l'intérêt des démarches de progrès qui permettent de donner toute son efficacité à la fonction métrologie.

En présence de la presse locale et régionale les entreprises sont informées du déroulement complet de

l'action : le contexte, pourquoi optimiser la fonction métrologie, les partenaires, le déroulement de l'action et sa durée, la présentation du questionnaire d'auto-évaluation établi suivant les exigences des normes ISO 9001 et ISO 10012, le déroulement du diagnostic, l'organisation de l'accompagnement (inter et intra entreprises), les aspects économiques de l'action.

Le diagnostic INITIAL :

Une visite technique de l'entreprise est effectuée pour déterminer l'importance de la mesure dans l'entreprise. Les points détectés au travers du questionnaire d'évaluation sont analysés. Le diagnostic réalisé par un expert IMQ a pour objectif de mettre en œuvre la démarche de progrès accompagnée dans le cadre de l'action.

A partir des points d'amélioration qui ont été détectés au travers du questionnaire d'auto-évaluation, il permet : d'établir un état précis du niveau de la fonction métrologie dans l'entreprise, d'engager une démarche de progrès adaptée à ses propres besoins, et enfin d'évaluer la progression pendant la durée de l'action.

Il se décompose en deux temps :

- 1^{ère} partie : diagnostic suivant référentiel (1/2 journée)
- 2^{ème} partie : restitution avec présentation des premiers éléments du plan d'action et des axes de progrès (1/2 journée) portant notamment sur :

- La gestion des équipements de mesure, l'amélioration des procédures,
- La mise en place d'un plan de formation, la mise en place d'un plan de surveillance des processus de mesure
- La gestion des équipements inactifs, l'amélioration du suivi normatif.

Rapport de diagnostic :

Le rapport de diagnostic présente les points qu'il est souhaitable d'améliorer pour une meilleure maîtrise de la fonction métrologie (Bureau d'Etude → Production → Contrôle).

Objectifs :

Constituer un groupe d'une dizaine d'entreprises, évaluer le positionnement et le niveau de leur fonction métrologique, et les accompagner dans un plan de progrès, afin d'apporter à leur fonction métrologie l'efficacité maximale.

Cible d'entreprises :

Toute entreprise dont l'effectif est compris entre 1 et 250 salariés, ayant une activité de production, dans tous secteurs : agroalimentaire, mécanique, plasturgie, électromécanique, aéronautique, chimie, environnement, médical... Elles seront sélectionnées de façon à représenter le tissu économique régional, réparties sur l'ensemble des départements : 04, 05, 06, 13, 83, 84.

Phase 2

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF :

3 journées de formation INTER entreprises, sur les thèmes transversaux de la métrologie.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL :

4 ½ journées de formation INTRA entreprises, afin de faciliter la mise en œuvre des démarches personnalisées sur le terrain.

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF :

1 journée de « benchmarking » durant laquelle chacune des entreprises pourra valoriser les résultats obtenus et bénéficier des bonnes pratiques initiées par les autres partenaires. Cette journée pourra être réalisée en présence de la presse.

Les points de progrès pourront porter sur tout axe touchant directement ou indirectement la fonction métrologie, par exemple :

- Gestion des équipements de mesure, détermination des périodicités d'étalonnage et de vérification,
- Choix entre étalonnage et vérification, capteurs et mesureurs,
- Rédaction des coûts de gestion, amélioration des procédures.

Le diagnostic FINAL :

A l'issue de ce plan d'accompagnement, une nouvelle évaluation sera réalisée, suivant le même référentiel, durant **une demi journée** sur site client, afin de vérifier la progression. A la fin de cette évaluation, un guide de bonnes pratiques sera remis aux entreprises.

Durée de l'action :

La durée prévisionnelle du programme est de 13 mois : novembre 2010 à décembre 2011

Tarifs par entreprise :

- Préévaluation (GRATUITE)
- Phase 1 : Sensibilisation et diagnostic : 200€ HT
- Phase 2 : Accompagnement : 800€ HT

Pour plus de renseignements :

Marie Guinamant
04 94 09 78 02
m.guinamant@imq-fr.com